

La Préfecture de la Sarine déboutte GastroFribourg

Fribourg » L'association des restaurateurs et hôteliers du canton s'opposait à la disparition de places de parc dans le quartier du Bourg.

Le futur réaménagement du quartier du Bourg a franchi une étape lundi. La Préfecture de la Sarine a débouté les opposants aux restrictions de circulation dans le secteur de la cathédrale. Vingt-cinq commerçants et restaurateurs et l'association faitière GastroFribourg s'étaient opposés, en décembre 2017, à la disparition de 50 places de stationnement en vue de l'aménagement d'une zone piétonne.

Le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré, a rejeté lundi les arguments des recourants. L'effet suspensif est levé.

Le magistrat relève que «si les craintes des recourants sont compréhensibles au regard de leur activité professionnelle, on ne saurait pour autant déduire que la suppression des places engendrera forcément une perte d'attractivité et de fréquentation des commerces». D'autre part, «les commerçants ont eux-mêmes tout intérêt à ce que le projet de réaménagement ne s'étende pas sur une durée excessive», écrit-il dans sa décision rendue publique hier matin.

L'exécutif de la capitale dit «se réjouir de cette décision», dans un communiqué où il se garde toutefois de crier victoire.

50 places

Le nombre de places de stationnement bientôt supprimées

«Nous devons encore attendre la réaction de GastroFribourg qui pourrait faire encore recours auprès du Tribunal cantonal», fait remarquer Andrea

Burgener Woeffray, la conseillère communale chargée de l'urbanisme. Elle se dit «ouverte au dialogue avec les commerçants». Bien que les autorités aient fait de la requalification du Bourg «un enjeu de la présente législature», ils doivent s'armer de patience. Le Service des constructions et de l'aménagement doit encore statuer sur un recours de l'Association suisse des paraplégiques concernant la hauteur des trottoirs.

GastroFribourg portera-t-il son recours au Tribunal cantonal? «Il est trop tôt pour vous répondre aujourd'hui, indique Muriel Hauser, présidente de

l'association et patronne du Gothard. Notre avocate sera de retour de vacances la semaine prochaine. Nous analyserons avec elle et en concertation avec les restaurateurs et commerçants concernés l'éventualité d'un recours.» Et de préciser: «Nous sommes contre la suppression des places tant que nous n'avons pas la garantie qu'elles seront compensées pendant la durée du chantier.»

Pour l'heure, les autorités ont décidé de supprimer ces cinquante places de stationnement au profit de 32 nouvelles places de l'autre côté du pont de Zaehringen. » **PATRICK CHUARD**

Fusion ou aggro

Débat » L'agglomération et la fusion du Grand Fribourg constituent deux regroupements d'entités publiques autour de la capitale. Sont-elles complémentaires ou antagonistes? Quatre intervenants débattent de ce sujet demain, à l'invitation de l'association Fusion 21: Lise-Marie Graden, conseillère générale à Fribourg, René Schneuwly, président du Comité de l'Agglomération de Fribourg, Christian Vorlet, conseiller communal à Corminbœuf, et Jean-Daniel Wicht, directeur de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs. L'échange sera modéré par la journaliste Isabelle Taylor. » **PC**

» Haute Ecole de gestion, chemin du Musée 4, à Fribourg, dès 18 h

Avec 37,1% de participation, le scrutin de dimanche a encore une fois vu la victoire des abstentionnistes



Les jours de votation ou d'élection sont loin d'être sacrés en Suisse. De nombreux citoyens ont, comme toujours, préféré se consacrer à d'autres activités dimanche dernier. Vincent Murith/photo prétexte

L'abstention, signe que tout va bien

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Société » N'en déplaise aux stratèges politiques revendiquant leur victoire, respectivement déplorant leur défaite à l'issue du second tour de l'élection au Conseil des Etats, le scrutin de dimanche a également consacré le triomphe du premier parti de Suisse: celui des abstentionnistes. Un peu moins des deux tiers des Fribourgeois détenteurs du droit de vote ne l'ont pas exercé. Avec un peu plus de 38 000 suffrages, Christian Levrat a convaincu moins d'un cinquième des plus de 200 000 électeurs inscrits dans le canton. Quant à Johanna Gapany, elle a capté les voix d'environ 15% des citoyens.

Ces deux élus ont-ils la légitimité nécessaire pour représenter les Fribourgeois à Berne? «Oui, le système suisse ne prévoit pas de quorum fixant une participation minimale pour valider une élection», répond le docteur en droit Nicolas Schmitt, collaborateur scientifique à l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg. «On

pourrait faire la comparaison avec Roger Federer qui gagne Roland-Garros alors que Rafael Nadal a déclaré forfait: est-il moins champion pour autant?»

Pas mauvais en soi

Du haut de sa longue expérience en matière d'étude de la démocratie helvétique, il n'en estime pas moins que la nouvelle conseillère aux Etats libérale-radical «devra faire du très bon travail à Berne car certains pourraient lui reprocher le fait qu'elle a été modestement élue».

Pour le chercheur, l'abstention n'est toutefois pas une mauvaise chose en soi. En matière de votations, ce serait même plutôt l'inverse. «Il a été démontré que la participation augmentait lorsque l'objet du scrutin provoquait de fortes controverses. En 1992, la votation sur l'adhésion à l'EEE a enregistré 75% de participation alors que les tensions s'exacerbaient dans le pays.» Une participation élevée dénote des tensions – Nicolas Schmitt mentionne encore les pics à plus de 80% de participation enregistrés lors de scrutins organisés au début des années 1930 –



«La participation augmente lorsque l'objet du scrutin provoque de fortes controverses»

Nicolas Schmitt

alors qu'une forte abstention souligne au contraire une ambiance générale consensuelle.

Abstentionnisme stable

Pour les élections, l'analyse est certes un peu différente, concède le chercheur fribourgeois. Cela dit, il n'y a pas eu, en Suisse, de baisse significative de la participation aux élections au Conseil national depuis 1971, année de l'introduction du suffrage féminin, relève-t-il. Elle avait alors tourné autour de 56%. En 1979 déjà, elle était retombée à 48%. Soit la même proportion qu'en 2015. La participation exceptionnellement basse enregistrée à Fribourg dimanche dernier semble, de ce point de vue, difficilement explicable, selon Nicolas Schmitt.

«D'une manière plus générale, on peut attribuer en partie la faible participation aux élections au mot d'ordre très populiste du «tous pourris», que le gigantesque cafouillage de la chancellerie ne peut que renforcer.» Sur le plan national, cet appel à l'abstention, que certains revendiquent fièrement sur les réseaux sociaux, a plutôt

démobilisé les électeurs de droite, accentuant les effets de la fameuse «vague verte».

«Les gens qui votent encore sont moins investis, ont tendance à surfer sur les idées en vogue. On vote de manière très émotionnelle», souligne Nicolas Schmitt. «Les élections relèvent de plus en plus du marketing.»

Dans le cas de Johanna Gapany, c'est une femme jeune qui en a bénéficié selon lui, ce qui correspond à l'esprit du temps. «La politique devient une caisse de résonance d'un monde très médiatisé où tout change sans arrêt», diagnostique le docteur en droit. Outre l'effet femme, il y a aussi la tendance au «dégagement» visant les «vieux dinosaures» qui se serait exprimée dans les urnes. «Le bilan de Beat Vonlanthen, pourtant favorable au canton de Fribourg, n'a pas fait le poids devant un effet de mode: c'est un phénomène inquiétant.»

Education civique à revoir

Selon Nicolas Schmitt, il est urgent de renforcer l'éducation civique, en insistant sur l'importance des institutions,

que beaucoup de gens ne connaissent plus. «Il faudrait aussi que ces cours rappellent que la politique est quelque chose de compliqué et qu'il n'existe ni homme providentiel ni solutions miracles aux problèmes. Il ne suffit par exemple pas de taxer les véhicules pour supprimer la pollution.»

Au Tessin, la population a accepté en 2017 (par 63% de oui avec un taux de participation de 43%) une initiative prévoyant l'introduction de deux heures mensuelles de cours sur la politique à l'école secondaire, rappelle le chercheur. «On ne peut pas être un citoyen impliqué sans voter. C'est comme de se prétendre croyant mais pas pratiquant.» Beaucoup de gens ne souhaitent simplement pas s'impliquer dans la société, concède-t-il. «Et l'on a vu qu'une faible participation dénotait aussi une certaine satisfaction par rapport à son propre sort. Mais il faudrait que ces personnes se rendent compte que le vote est un privilège n'existant pas dans beaucoup de pays à travers le monde, et que chaque vote compte.» »